

SEANCE DU 11 MAI 2015

L'an deux mil quinze, le onze mai à dix neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M DUEZ Jean Pierre, Maire

Présents : M DUEZ Mmes BELLOT – BOFFELLI – BOSSIS - CHATELIER – MM MOURLOT – VILLENEUVE – GAUTIER - ANNEREAU - BERTET HERAUD - LEBLOIS

Excusés : M ARCHAT
Mme CHATEAU

Secrétaire de séance Mme BOFFELLI

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 11 MAI 2015

Le compte rendu de la réunion du 30 mars 2015 est approuvé à l'unanimité par les conseillers présents.

SUBVENTION AMICALE LAIQUE

Après examen du bilan de l'Amicale Laïque le conseil décide d'attribuer une subvention de 1 000 € à cette association qui œuvre beaucoup pour les enfants de l'école.

STATION D'EPURATION

Monsieur le Maire rappelle que la station a été mise en service en 1995. Elle rejette les eaux traitées dans le ruisseau le « Courtebotte ». Suite à la demande de la Police de l'eau la SARL EAU MEGA a réalisée une étude de sol et l'implantation d'une noue végétalisée en sortie de la station d'épuration afin de limiter le rejet en période estivale. Monsieur le Maire souhaite réunir les différents intervenants avant de prendre une décision (SAUR, cabinet EAU MEGA, SATESE et SERVICES DE LA POLICE DES EAUX). En effet, pour réaliser cette noue il est nécessaire d'acheter du terrain et ce projet doit être couplé avec celui du traitement des boues de la station.

TRAVAUX DE TERRASSEMENT ENTRE GOBLANGEY ET PEYRONNAT

Depuis plusieurs années un problème de sécurité sur la RN 22 et d'écoulement d'eau pluviale revient au lieu dit « Goblangey ». Une réunion sur le terrain a eu lieu avec le Conseil Général, le Centre Routier de Blaye et les élus afin de trouver une solution.

Le Conseil Général de la Gironde ne veut pas sécuriser les accotements de la RD 22 tant que la commune n'aura pas réalisé l'évacuation des eaux pluviales qui stagnent dans le fossé de cette route. La commune a fait faire une étude visant à l'évacuation de ces eaux pluviales vers la route de la déchetterie en empruntant le chemin d'un privé. Ces travaux coûteraient plusieurs dizaines de milliers d'euros sans résoudre pour autant les problèmes d'inondation des riverains.

La municipalité regrette la position du département qui laisse à la charge de la commune la totalité des travaux d'évacuation d'eaux pluviales provenant partiellement du ruissellement de la route départementales.

Après discussion le Conseil municipal ne souhaite pas donner suite à ce projet.

REFLEXION SUR LA CANTINE

Après réflexion, les élus considèrent que la qualité des repas servis à la cantine est satisfaisante. Le Conseil souhaite conserver Monsieur CHAUBENIT comme prestataire de service ce dernier ayant observé les différentes remarques qui lui ont été adressées.

QUESTIONS DIVERSES

Rythmes scolaires

Madame BOSSIS fait le point sur les rythmes scolaires. Pratiquement l'ensemble des intervenants est reconduit pour l'année scolaire prochaine ainsi que les emplois du temps. Les enfants semblent satisfaits des différentes animations qu'ils leurs ont été proposés.

SPANC

Monsieur le Maire précise que Monsieur MAYET technicien de l'entreprise « AMODIAG » désigné par la CCB effectuera les contrôles des assainissements non collectifs à partir du 1^{er} juillet et jusqu'à la fin octobre 2015. Une fiche explicative est distribuée avec le journal municipal de mai.

Vide grenier

Le 6 juin les ateliers artistiques organisent une exposition dans la salle municipale et le 7 juin l'ACCA organise un vide grenier sur le stade. Puis le 27 juillet lors de la manifestation « au fil des vignes » qui aura lieu les 26 et 27.

Repas de quartier

Les Davids le 26 juin soir

La Grange 4 juillet midi

Grand Capron le 31 juillet soir

La Gréla 04 aout

Le Bourg 05 septembre midi (étendu à toute la commune)

Mesdames CHATELIER, BOFFELLI et Monsieur LEBLOIS proposent d'aménager le terrain derrière le tennis et l'aire multisports en installant des tables de pique nique. Monsieur le Maire signale le danger que représentent les arbres existants du fait de leur fragilité et demande aux conseillers d'évaluer le cout de cette opération qui pourra être proposée lors d'un prochain conseil.

Monsieur VILLENEUVE rappelle que la fête « Tous à vélo » aura lieu le 6 juin.

La séance s'est levée à 20 heures 45

Prochain réunion 22 juin 2015 à 19 h